ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓚᕗᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Avis de santé publique

Présence de la rage chez un chien à Sanikiluaq

Le 24 janvier 2019
Sanikiluaq (Nunavut)

Le ministère de la Santé souhaite aviser les résidents de Sanikiluaq que des analyses ont révélé la présence de la rage chez un chien du hameau.

Les chiens, les renards et les loups peuvent transmettre la rage aux humains. Si un chien, un renard, un loup ou un autre animal vous a mordu ou griffé, veuillez vous rendre au centre de santé **immédiatement** pour signaler l'incident. Vous devez commencer un traitement rapidement.

Si vous apercevez un renard ou un loup dans les environs, ou si votre chien a été en contact avec un renard ou un loup, appelez immédiatement le Bureau de l'hygiène de l'environnement, au 705 971-1014.

Pour faire vacciner votre chien contre la rage, vous pouvez communiquer avec le bureau du hameau.

###

Renseignements aux médias

Sara Arsenault
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
sarsenault@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙱᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑲᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕕᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.